



**PRÉFET
DU NORD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction départementale
des territoires et de la mer**

Lille, le **26 JUIL. 2023**

Monsieur le président,

Conformément à l'article R214-37 du code de l'environnement, je vous transmets un exemplaire du dossier de déclaration de la société Norévie. Il s'agit de **l'aménagement de 55 logements individuels sur une superficie de 1,5194 ha à Arleux (Nord)**.

L'accord, notifié ce jour au pétitionnaire, est basé sur le dossier reçu le 19 décembre 2022 et complété les 09 février 2023 et 12 juin 2023.

Je vous joins également une copie du récépissé et de la notification de l'accord adressés au pétitionnaire, et vous informe qu'un affichage sera effectué par la mairie de Arleux durant une période de 1 mois minimum.

Par ailleurs, ces documents seront mis à la disposition du public sur le site internet de la préfecture du Nord durant une période d'au moins 6 mois.

Annabelle CAPENDU, en charge de l'instruction de ce dossier 23-0100015318, se tient à votre disposition pour tout renseignement complémentaire (courriel : annabelle.capendu@nord.gouv.fr ou tél : 03 28 03 84 00).

Je vous prie d'agréer, monsieur le président, l'assurance de mes salutations distinguées.

La responsable
du service eau nature et territoires,

Hélène SOLVES

P. J. : Copie du récépissé de déclaration, de la notification de l'accord. Exemplaire du dossier

Commission locale de l'eau du SAGE Sensée
Syndicat Mixte Escaut et Affluents (SyMEA) - (sage.sensee@symea.net)
30 avenue de Saint-Amand
59300 VALENCIENNES

Réf.: **PE-728**

Adresse : 62 boulevard de Belfort, CS 90007 - 59042 LILLE Cédex
Tél. : 03 28 03 83 83 - Horaires d'ouverture et modalités d'accueil sur : www.nord.gouv.fr
Suivez-nous sur : facebook.com/prefetnord - twitter.com/prefet59 - linkedin.com/company/prefethdf/